

NOTES A L'INTENTION DE
L'HONORABLE DAVID C. DINGWALL
MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
POUR UN DISCOURS PRONONCÉ
LE 17 FÉVRIER 1994

Monsieur le Président, si vous vous êtes baladés en voiture au sein des communautés rurales pendant plusieurs années, ou si comme moi, vous y avez eu le privilège d'y habiter, vous vous êtes inévitablement rendu jusqu'à une petite localité. Au centre de cette localité, vous êtes sûrement tombé sur un petit édifice de briques ou de bois, au-dessus duquel flottait le drapeau canadien. Cet édifice était le bureau de poste rural. C'était un endroit où les gens venaient pour poster des paquets aux gens qu'ils aimaient et qui étaient partis à la guerre. C'était un endroit où les gens venaient pour chercher les lettres de leurs enfants qui étaient au loin à l'école, ou encore, un endroit où ils allaient pour envoyer quelques dollars à un membre de la famille dans le besoin. C'était un endroit où les gens de la communauté se réunissaient pour discuter de rêves et d'espoir, ou même y faire un brin de commérage.

Tout cela a changé, il y a quelques années, à cause du Gouvernement précédent. Une nouvelle politique a été mise en place; politique que l'on appelait "la conversion". Le plan de la Société canadienne des postes de 1986-1990 marquait le début des conversions. Avec l'approbation et les encouragements du Gouvernement précédent, la Société canadienne des postes proposait de fermer ou de convertir tous les bureaux de poste ruraux, ainsi qu'un nombre significatif de bureaux situés en milieux urbains. Partout au Canada - en dépit des protestations de milliers de Canadiens, et malgré la colère et l'émoi ainsi causés - la politique de conversion "claquait" la porte derrière une partie importante de la vie des Canadiens.

Depuis 1987, près de 1 500 bureaux de poste opérant sous l'égide du Fédéral ont été fermés ou convertis. Il s'agit presque du tiers des quelque 5 000 bureaux de poste au Canada. En Ontario, 391 bureaux de poste ont été fermés; en Saskatchewan, 214; et dans ma propre province, la Nouvelle-Écosse, il y en a eu 83.

Dans la province de Québec, ce sont 234 bureaux de poste qui ont été fermés, depuis 1987. D'ailleurs, au Québec comme dans plusieurs autres provinces, la fermeture des bureaux de poste a causé une grande colère et beaucoup d'inquiétudes.

Avant la campagne électorale, le parti Libéral a dit "NON" à la fermeture des bureaux de poste. Le parti Libéral a toujours dit "non" à cette politique.

Durant les élections, M. Chrétien a dit "NON" à la fermeture des bureaux de poste. Et maintenant, aujourd'hui, notre position demeure la même. Nous disons "NON" à la fermeture des bureaux de poste.

Aujourd'hui, à titre de ministre responsable de la Société canadienne des postes, je mets un terme à la politique du Gouvernement précédant, qui portait sur la fermeture et la conversion des bureaux de poste.

La fermeture des bureaux de poste dans les milieux ruraux et dans les petites localités du Canada est terminée. A partir d'aujourd'hui, j'annonce la mise en place d'un moratoire pour une période déterminée, pour tous les bureaux de poste des régions rurales et des petites localités du Canada.

Des changements à cette nouvelle politique - ainsi que dans les centres urbains de deux bureaux de poste ou plus - ne seront pas mis de l'avant à moins qu'il n'y ait eu une pleine consultation avec les Conseils de consommateurs des services postaux. Les citoyens décideront.

Le moratoire - qui fait suite à de très utiles discussions que j'ai eues avec les cadres supérieurs de la Société canadienne des postes, les responsables des organisations de travail et divers groupes des communautés - entre en vigueur immédiatement.

Il est le résultat d'une longue étude que j'ai effectuée sur les impacts de l'élimination du programme de fermetures et de conversions de la SCP. J'ai d'ailleurs grandement apprécié l'aide reçue de la Société canadienne des postes.

Monsieur le Président, la Société canadienne des postes est une société de la couronne viable, et nous désirons qu'il en demeure ainsi. Je peux assurer les Canadiens, aujourd'hui, que la Société canadienne des postes fera ce qu'elle a été mandatée de faire, c'est-à-dire fournir un service public essentiel et viable. D'ailleurs, nous ne visons que ça : servir le public.

J'aimerais conclure ainsi : pour des millions de Canadiens, les bureaux de poste ruraux, ou situés dans de petites localités, ont été un point de rencontre. Ces bureaux sont une partie importante de notre patrimoine.

Ils sont aussi le point de rencontre entre des millions de Canadiens et leur Gouvernement. Dans des moments difficiles, comme ceux-ci, lorsque les citoyens ne se sentent plus touchés par leur Gouvernement ou par leurs semblables, nous nous devons de construire des liens, plutôt que de les couper. Nous devons rapprocher les gens, plutôt que de les éloigner. Dans ce sens, les bureaux de poste jouent un rôle important pour l'unité de notre grand pays. C'est la raison d'être de ce nouveau Gouvernement, et c'est aussi l'essence de mon annonce d'aujourd'hui.

Merci.